



**EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES ET TAUX
D'AUTOSUFFISANCE DANS CERTAINS PRODUITS EN 2022 AU
BÉNIN**

**DIRECTION DE LA STATISTIQUE AGRICOLE (DSA), MAEP.
COTONOU, BÉNIN. DECEMBRE 2023.**

Croissance de la valeur des exportations des produits agricoles (%) de 2018 à 2022



i Les données du commerce extérieur utilisées dans le cadre de la rédaction de ce document ont pour source l’Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD). Celles relatives à la production entrant dans le cadre du calcul du taux d’autosuffisance proviennent de la Direction de la Statistique Agricole (DSA).

Indicateurs clés

Tableau 1: Indicateurs clés sur les exportations des produits agricoles en 2022.

N°	Indicateurs	Unités	Valeur 2022	Valeur 2021
I	Valeur totale des exportations des produits agricoles	Milliards de FCFA	422,15	409,33
2	Part de la valeur des exportations des produits agricoles dans les exportations totales du pays	%	75,38	71,97
3	Part de la valeur des exportations des produits d’origine végétale dans les exportations des produits agricoles	%	99,23	99,13
4	Part de la valeur des exportations des produits d’origine animale dans les exportations des produits agricoles	%	0,03	0,01
5	Part de la valeur des exportations des produits d’origine halieutique dans les exportations des produits agricoles	%	0,02	0,00
6	Part de la valeur des exportations du coton dans les exportations des produits d’origine végétale	%	86,52	85,53
7	Part de la valeur des exportations de l’anacarde dans les exportations des produits d’origine végétale	%	4,92	6,64
8	Part de la valeur des exportations de karité dans les exportations des produits d’origine végétale	%	1,77	3,32
9	Part de la valeur des exportations de soja dans les exportations des produits d’origine végétale	%	1,45	1,33
10	Part de la valeur des exportations de la viande dans les exportations des produits d’origine animale	%	54,07	20,84
II	Balance commerciale	Milliards de FCFA	(165,0)	(95,1)
I2	Taux d’autosuffisance en produits halieutiques	%	40,7	41,4
I3	Taux d’autosuffisance en riz	%	24,8	27,0
I4	Taux d’autosuffisance en viande	%	42,2	43,8

Source : INStaD-DSA, Bénin, 2023

La valeur totale des exportations des produits agricoles s'est accrue de 3,1% en 2022

La valeur des exportations (tous produits confondus) en 2022 est évaluée à 560,1 milliards de FCFA contre 568,8 milliards en 2021. La valeur des exportations des produits agricoles en 2022 est de 422,1 milliards contre 409,3 milliards en 2021. Les valeurs en 2021 et 2022 sont en dessus de la moyenne de 2017 à 2022 qui est de 368,6 milliards de FCFA. Ces valeurs représentent 75,4% et 72,0% de la valeur totale des exportations du pays en 2022 et 2021.

Toutefois, ces valeurs sont moins que celles des importations dans le pays. En effet, la balance commerciale agricole est déficitaire de 165,0 Milliards de FCFA en 2022 et de 95,1 Milliards de FCFA en 2021. Le tableau ci après donne plus de détails.

Tableau 2: Evolution de la balance commerciale agricole de 2017 à 2022

Indicateurs	Unité	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Valeur totale des exportations (tous produits confondus)	En Milliard de FCFA	430,8	528,6	498,4	485,9	568,8	560,1
Valeur totale des exportations des produits agricoles	En Milliard de FCFA	298,0	378,0	365,6	338,6	409,3	422,1
Part (%) de la valeur des exportations des produits agricoles dans les exportations totales	%	69,2	71,5	73,4	69,7	72,0	75,4
Valeur totale des importations des produits agricoles	En Milliard de FCFA	743,6	618,3	474,3	349,1	504,5	587,2
Balance commerciale agricole	En Milliard de FCFA	-445,6	-240,3	-108,7	-10,5	-95,1	-165,0

Source : INStaD, calcul, DSA, décembre 2023

La valeur des exportations des produits d'origine végétale représente presque la quasi-totalité de la valeur des exportations des produits agricoles tirée par la valeur des exportations du Coton

La valeur des exportations des produits d'origine végétale représente la quasi-totalité de la valeur des exportations des produits agricoles (99,23% en 2022 contre 99,13% en 2021), pendant que la valeur des exportations des produits d'origine animale et la valeur de ceux d'origine halieutique représentent respectivement 0,03% et 0,02% en 2022.

En valeur, le coton représente 85,84% de la valeur totale des exportations des produits agricoles et 64,7% de la valeur des exportations (tous produits confondus) en 2022.

Tableau 3: Evolution de la part des exportations agricoles par sous secteur de 2017 à 2022

Indicateur	Unité	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Valeur des exportations agricoles (tous produits agricoles confondus)	En Milliard de FCFA	298,04	378,03	365,64	338,57	409,33	422,15
Valeur des exportations végétales	En Milliard de FCFA	283,14	360,11	351,71	335,92	405,79	418,88
Valeur d'exportation des produits halieutiques	En Milliard de FCFA	0,06	0,03	0,02	0,07	0,04	0,14
Valeur d'exportation des produits d'origine Animale	En Milliard de FCFA	13,43	17,12	11,56	0,02	0,01	0,08
Autres produits agricoles	En Milliard de FCFA	1,42	0,78	2,34	2,56	3,50	3,05
Part de la valeur des exportations des produits d'origine végétale	%	95,00	95,26	96,19	99,22	99,13	99,23
Part de la valeur des exportations des produits d'origine animale	%	0,02	0,01	0,01	0,02	0,01	0,03
Part de la valeur des exportations des produits d'origine halieutique	%	4,51	4,53	3,16	0,01	0,00	0,02
Part de la valeur des exportations du coton	%	68,93	66,15	73,20	78,31	84,79	85,84

Source : INStaD, calcul, DSA, décembre 2023

Un accroissement de 25,22% de la valeur des exportations du riz entre 2021 et 2022, l'anacarde reste le deuxième produit d'exportation après le coton.

La valeur totale des exportations du riz en 2022 est de 54 551 000 F CFA contre 43 565 000 F CFA en 2021. Cette valeur est en dessous de la moyenne de 2017 à 2022 qui est de 76 125 195 F CFA. Sa part dans les exportations des produits agricoles d'origine végétale reste quasi nulle (0,01%). En volume, 633,4 tonnes de riz ont été exportées par le Bénin en 2022 contre 198 tonnes en 2021 avec une valeur moyenne de 2017 à 2022 établie à 627,7 tonnes.

Toutefois, les importations de riz au Bénin restent encore importantes et sont en augmentation croissante depuis 2020. En effet, le volume des importations du riz au Bénin qui était de 883 933 tonnes en 2020 est passée à 1 405 799 tonnes en 2021 et 1 591 508 tonnes en 2022.

Le coton est le plus important produit d'exportation au Bénin. La valeur totale des exportations de coton en 2022 est de 362 390 076 789 F CFA contre 347 086 952 978 F CFA en 2021, soit un accroissement de 4,41%. De 2017 à 2022, la valeur des exportations de coton représentent respectivement 54,8% et 78,2% de la valeur totale des exportations (tous produits confondus) et de la valeur totale des exportations des produits d'origine végétale.

Les exportations de l'anacarde ont représenté en valeur 6,61%, 4,92% respectivement en 2021 et en 2022 de la valeur des exportations des produits agroïles au Bénin. Cette part est en nette régression par rapport à la moyenne de 2017 à 2022 qui est de 12,07%. La valeur des exportations de l'anacarde qui était de 26 939 684 985 F CFA en 2021 a connu une baisse et est passée à 20 620 663 926 F CFA en 2022 et pour une moyenne de 2017 à 2022 de 41 686 556 803 F CFA

La part du karité dans la valeur des exportations des produits agricoles fait de lui le troisième produit agricole d'exportation au Bénin. De 2017 à 2022, sa part moyenne est de 4,36% pour une valeur moyenne de 15 332 491 504 F CFA pendant la période. Entre 2021 et 2022, la valeur des exportations du karité a connu une chute importante de 45,0%. Sa valeur qui était de 13 452 091 126 F CFA en 2021 est évaluée à 7 405 032 843 F CFA en 2022.

En valeur, le soja est la quatrième culture d'exportation des produits d'origine végétale. Sa part moyenne dans les exportations des produits d'origine végétale de 2017 à 2022 est de 1,26%. Sa valeur a connu une augmentation de 12,45% entre 2021 et 2022. En effet, la valeur des exportations du soja qui était de 5 400 298 689 F CFA en 2021 est passée à 6 072 780 614 F CFA en 2022 en dessus de la valeur moyenne de 2017 à 2022 qui est de 4 504 400 624 F CFA.

Quant à l'ananas, on note un accroissement de près de 37% en 2022 de la valeur de son exportations par rapport à 2021.

Le tableau ci après donne plus de détails

Tableau 4: Evolution des exportations des produits agricoles d'origine végétale par sous secteur de 2017 à 2022

Indicateur	Unité	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Valeur des exportations végétales		283,14	360,11	351,71	335,92	405,79	418,88
Valeur totale des exportations d'ananas	En Milliard de FCFA	0,16	0,13	0,18	0,19	0,18	0,24
Valeur totale des exportations d'anacarde	En Milliard de FCFA	48,26	76,87	44,66	32,77	26,94	20,62
Valeur totale des exportations de coton	En Milliard de FCFA	205,43	250,05	267,66	265,15	347,09	362,39

Indicateur	Unité	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Valeur totale des exportations karité	En Milliard de FCFA	10,58	18,74	23,21	18,61	13,45	7,41
Valeur totale des exportations Soja	En Milliard de FCFA	3,82	2,75	1,34	7,64	5,40	6,07
Valeurs totale d'exportations du riz	En Milliard de FCFA	0,01	0,00	0,25	0,10	0,04	0,05

Source : INStaD, calcul, DSA, décembre 2023

En moyenne de 2017 à 2022, la valeur des exportations de la viande représente plus de 70% de la valeur des exportations des produits d'origine animale.

La valeur totale des exportations de viande en 2022 est de 43 886 433 F CFA contre 1 977 403 F CFA en 2021. Cette valeur est en dessous de la moyenne de 2017 à 2022 qui est de 7 019 330 230 CFA. Sa part dans les exportations des produits agricoles d'origine animale est de 54,01% en 2022.

En valeur, l'exportation des animaux vivants représente en moyenne de 2017 à 2022 plus de 20% de la valeur totale des exportations des produits d'origine animale. En 2022, la valeur des exportations des animaux vivants est de 15 235 886 F CFA soit un accroissement de 107,64% par rapport à la valeur de 2022 et en dessus de la valeur moyenne de 2017 à 2022 qui est de 8 829 925 F CFA.

La valeur des exportations de lait ont connu une importante augmentation par rapport à 2021 et la moyenne de 2017 à 2022. En effet, la valeur des exportations de lait de 2022 s'est établie à 21 926 995 F CFA contre 175 810 F CFA en 2021 et une moyenne de 8 067 102 F CFA avec une part de 27,02% de la valeur des exportations des produits d'origine animale.

Bien qu'occupe une part quasi nulle dans les exportations des produits d'origine animale, la valeur des exportations des œufs de consommation est de 110 000 F CFA en 2022.

La production halieutique nationale suffit à 40% au besoin de consommation intérieure.

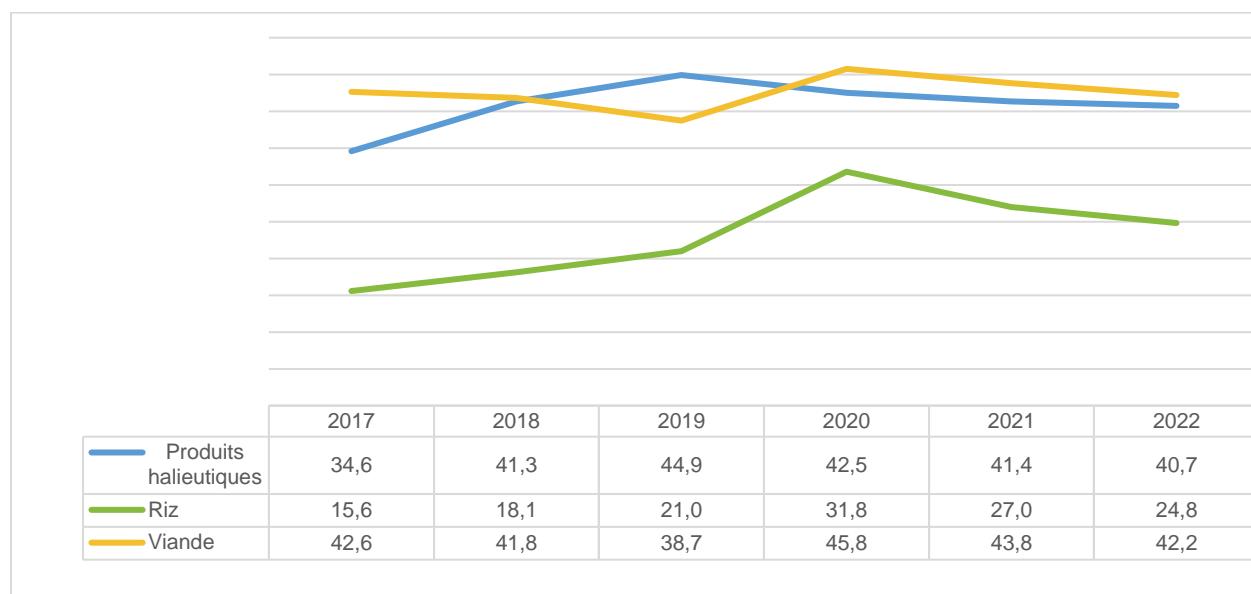
Le taux d'autosuffisance (TAS) exprime l'importance de la production, par rapport à la consommation intérieure. Dans le contexte de la sécurité alimentaire, le TAS est souvent utilisé pour montrer dans quelle mesure un pays se suffit de ses propres ressources productives: plus le TAS est élevé, plus le pays se rapproche de l'autosuffisance. Bien que le TAS soit l'instrument approprié à l'évaluation de la disponibilité des produits considérés séparément, il faudra user de beaucoup de prudence au moment d'apprécier la situation alimentaire de l'ensemble. Lorsqu'un pays exporte une part significative de la production d'une denrée déterminée, «autres céréales» par exemple, le TAS peut être très élevé, mais le pays peut néanmoins dépendre lourdement de l'importation de produits alimentaires pour nourrir sa population.

De 2017 à 2022, le taux d'autosuffisance en produit halieutique est évaluée en moyenne à 40,9%. Ce taux en 2022 (40,7%) a connu une légère baisse par rapport à 2021 (41,4%).

En ce qui concerne le riz, nous dépendons encore suffisamment de l'extérieur pour couvrir nos besoins malgré une croissance soutenue observée au cours de ces dernières années. En effet, le TAS riz est en moyenne de 2017 à 2022 de 23%, ce qui signifie plus de 70% de nos besoins de consommation en riz dépend encore de l'extérieur.

Quant à la viande¹, la production nationale couvre en moyenne 42,5% de nos besoins. Ce taux en 2022 légèrement en dessous de la moyenne est de 42,2%.

Le graphique ci paré donne l'évolution des TAS pour les produits halieutiques, le riz et la viande.



Graphique1 : Evolution du taux d'autosuffisance en produit halieutique, riz et viande de 2017 à 2022

¹ La différence constatée entre les chiffres contenus dans ce document et dans les publications antérieures est liée à la nouvelle estimation des données de production animale après les modules complémentaires du RNA.

Auteur

Codjo Serge ABALLO, Direction de la Statistique Agricole

Coordination

BIAOU Alexandre, Directeur de la Statistique Agricole

Relecture

HOUNGBEDJI Modeste, Direction de la Statistique Agricole

ANANI Carole Lise, Direction de la Statistique Agricole

BIO NIGAN Anissa, Direction de la Statistique Agricole

Merci de citer ce document comme suit: Direction de la Statistique Agricole (DSA), décembre 2023. *Exportation des produits agricoles et taux d'autosuffisance dans certains produits en 2022 au Bénin.* MAEP. Cotonou, Bénin.
<https://dsa.agriculture.gouv.bj/statistics/macroeconomique>

Information de contact – Direction de la Statistique Agricole

- Tel. : +229 21 30 10 87
- Email : dsa.maep@gouv.bj.
- Site Web : <https://dsa.agriculture.gouv.bj>

Référence utile :

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD-Bénin), Statistiques du commerce extérieur, 2023.